



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

DIMANCHE 17 JANVIER

- CHAMPIONNAT U17 D1, à 15h30

RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL contre **ST JUST ST RAMBERT**

Délégué à la charge de St Just St Rambert : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 24 JANVIER

- CHAMPIONNAT U18 D3 Poule A, à 15h30

GRAND CROIX LORETTE contre **ST CHRISTO MARCENOD**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la Commission de Prévention : **M. Patrick GADEYNE**